

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Physiologie cardiovasculaire (3 crédits)
<b>Sigle</b>	PSL6170
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté de médecine / Département de pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver 2023
<b>Année</b>	<b>ANNÉE ACADEMIQUE 2022-2023</b>
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les mardis du 10 janvier au 25 avril 2023, de 13h00 à 16h00 Local 1120 Pav. Paul-G.-Desmarais
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Angelo Calderone, Professeur titulaire
<b>Coordonnées</b>	Département de Pharmacologie et Physiologie Local 2133, Pavillon Paul-G.-Desmarais Tél : 514-343-5686, 514-376-3330 ext 3710 <a href="mailto:angelo.calderone@umontreal.ca">angelo.calderone@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	
<b>Coordonnées</b>	
<b>Disponibilités</b>	

## Description du cours

**Description simple**      **Notions de base en physiologie cardiovasculaire**

## Place du cours dans le programme

**Description détaillée**

- **Ouverture sur les grands domaines de la physiologie cardiovasculaire.**
  - électrophysiologie
  - mécanique de la contraction
  - hémodynamique et circulation périphérique
  - régulation des fonctions cardiovasculaires
  - maladies cardiovasculaires; athérosclérose, cellules de souches

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

**Acquisition et maîtrise de connaissances spécifiques dans chacun de ces domaines**

### Objectifs d'apprentissage

**Approche choisie quant au contenu du cours: - révision- approfondissement-nouvelles notions. Plusieurs professeurs participent au cours. Ils ont été choisis pour leur compétence dans le domaine particulier visé par leur cours.**

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
<b>2023-01-10</b> <b>Séance 1</b>	Fonction cardiaque		Angelo Calderone
<b>2023-01-17</b> <b>Séance 2</b>	Remodelage cardiaque		Angelo Calderone
<b>2023-01-24</b> <b>Séance 3</b>	Traitements pharmacologiques des maladies cardiovasculaires		Angelo Calderone
<b>2023-01-31</b> <b>Séance 4</b>	Électrogenèse des potentiels d'action myocardiques		Lucie Parent
<b>2023-02-07</b> <b>Séance 5</b>	Contrôle du tonus vasculaire		Hélène Girouard
<b>2023-02-14</b> <b>Séance 6</b>	Thérapie cellulaire		Nicolas Noiseux
<b>2023-02-21</b> <b>Séance 7</b>	Angiogenèse		Martin Sirois
<b>2023-02-28</b> <b>Séance 8</b>	<b>EXAMEN INTRA 50%</b>		Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>2023-03-07</b> <b>Séance 9</b>	<b>Semaine de relâche</b>		
<b>2023-03-14</b> <b>Séance 10</b>	Régulation endocrine des fonctions cardiovasculaires		Michèle Brochu
<b>2023-03-21</b> <b>Séance 11</b>	Génétique des Arythmies Cardiaques		Rafik Tadros
<b>2023-03-28</b> <b>Séance 12</b>	Métabolisme et les Maladies Cardiovasculaire		Mathieu Ruiz
<b>2023-04-04</b> <b>Séance 13</b>	Biologie moléculaire et physiologie cardiovasculaire. Approches méthodologiques. Souris transgéniques. Génomique et Protéomique		Bruce Allen

2023-04-11 <b>Séance 14</b>	Athérosclérose	Catherine Martel
2023-04-18 <b>Séance 15</b>	Plaquettes	Marie Lordkipanidze
2023-04-25 <b>Séance 16</b>	<b>EXAMEN FINAL 50%</b>	

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra			2023-02-28	50%
Examen final			2023-04-25	50%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

#### Absence à un examen

Veillez- compléter le formulaire d'avis d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#) ou à l'[article 29 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

#### Dépôts des travaux

#### Matériel autorisé

#### Qualité de la langue

#### Seuil de réussite exigé

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-01-24

**Date limite d'abandon** 2023-03-17

**Fin du trimestre** 2023-04-28

**Évaluation de l'enseignement** 2023-04-18

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents**

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

#### Documents

Ouvrages en  
réserve  
à la  
bibliothèque

Équipement  
(matériel)

### Ressources complémentaires

#### Documents

#### Sites Internet

#### Guides

#### Autres

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite

<http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM

<https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de  
handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

## ► Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/document-s-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/document-s-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>